

La CATSIS du 13 mai 2019, a validé la mise en place de 2 lots stop chute , en remplacement du ceinturon d'intervention, dans les échelles aériennes.

Ce matériel intervient en complément du LSPCC

1. COMPOSITION DU LOT :

Un mini enrouleur (EN 360) à rappel automatique (autoroll)
(longueur: 1,80m) avec 2 connecteurs



(NF EN 362)



Un sac de transport
de couleur rouge

Un harnais cuissard anti chute (NF EN 358/360)
avec connecteur à verrouillage semi-automatique*



***Le connecteur à verrouillage semi-automatique est indissociable du harnais cuissard anti chute, il reste à demeure sur le harnais cuissard et ne doit être en aucun cas remplacé par un autre type de connecteur.**

2. LIMITES D'UTILISATION :

Le lot stop chute est destiné au maintien au poste de travail dans la plateforme et à la protection contre les chutes de hauteur notamment lors du franchissement du vide échelle.

3. POSSIBILITÉS D'UTILISATION :



Les points d'ancrage (**identifiés en rouge**) dans la plateforme : autant de points de fixation pour le connecteur de l'autoroll

4. LE PORT DU HARNAIS CUISSARD :



1-Port sur la veste textile et sur le surpantalon



2-Port sous la veste textile et sur le surpantalon
(Port de l'ARICO facilité)

RAPPEL (Extrait du GNR LSPCC)

Les lots de sauvetage et de protection contre les chutes sont destinés:

- au sauvetage et mise en sécurité des personnes
- au sauvetage en excavation, dans les puits ou fosses
- à la protection contre les chutes de hauteur

N.B: Contrôle annuel du lot stop chute dans les CIS (idem que le LSPCC)